

Fiche 6 - Coronavirus COVID-19 Hygiène des locaux

QUI

Agents d'entretien : votre rôle est primordial dans la lutte de la pandémie de Coronavirus COVID-19.

Nous attendons de vous, de respecter scrupuleusement les recommandations suivantes.

Grâce à vous, nous pourrons ainsi <u>limiter la propagation du virus.</u> Pour ce faire, nous vous demandons d'ajouter au nettoyage habituel une phase de désinfection avec le produit fourni.

Le port de gants est obligatoire avec changement régulier selon la phase de nettoyage et de désinfection comme lors du passage entre des espaces bureaux, le bloc sanitaire et la salle d'attente par exemple.

Définitions:

Nettoyage: utilisation des produits et procédures habituels.

Désinfection : utilisation de lavette et de spray désinfectant à large spectre

QUAND

A chaque intervention.

En cas de bureaux ou de sanitaires signalés

COMMENT





LIRE LA FICHE TECHNIQUE ET LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE DU DESINFECTANT AVANT DE L'UTILISER

NETTOYAGE BUREAU ET SANITAIRES PROCEDURE habituelle:

NETTOYAGE DES SANITAIRES:

Il est obligatoire de porter les gants en **permanence**.

Désinfection:

- Robinetterie
- Poignées intérieures et extérieures des portes des toilettes et des portes d'entrée.
- Interrupteurs des toilettes et de l'entrée

Les poubelles des sanitaires seront vidées et les gants usagés déposés dans un sac poubelle. Ce sac devra être fermé obligatoirement avant d'être déposé dans le conteneur d'ordures ménagères.

NETTOYAGE DES BUREAUX:

Il est obligatoire de porter les gants en **permanence**.

Nettoyage habituel pour les sols et les poussières.

Désinfection des endroits sensibles :

Attention : ne pas vaporiser le désinfectant directement sur les surfaces bureau même si elles sont sales, vaporiser systématiquement sur la lavette avant désinfection des :

- Surfaces des bureaux.
- Combinés téléphoniques.
- Claviers et souris d'ordinateur (surtout pour les postes communs à plusieurs agents).
- Interrupteurs.
- Poignées intérieures et extérieures des portes.

Une attention particulière devra être apportée aux lieux d'accueil du public (banques, guichets, salles d'attente).

NETTOYAGE BUREAUX ET SANITAIRES SIGNALEES : PROCEDURE A APPLIQUER

Le Coronavirus COVID-19 a une durée de vie d'environ 3 heures sur des surfaces sèches et de 5 à 6 jours sur des surfaces humides.

A noter qu'il reste environ 20 minutes en suspension dans l'air avant de se déposer sur les surfaces.

En cas de signalement d'une personne malade sur son lieu de travail, cette personne prévient le numéro unique 02 47 31 47 47.

Le Service Formation Prévention informe le Service Propreté Habillement Professionnel et envoie par mail une **affiche** « local à désinfecter » au service concerné à apposer sur la porte du bureau ainsi que sur les sanitaires utilisés par l'agent afin d'en **restreindre l'accès**.

Le lendemain matin, dans les bureaux (surfaces sèches) le coronavirus COVID-19 est détruit, dans les locaux humides (sanitaires), il peut être encore vivant mais il sera retombé sur les surfaces.

Dans les deux cas, le Coronavirus COVID-19 n'est plus présent dans l'air, il n'y a donc pas d'utilité de porter un masque.

Il est impératif d'effectuer un nettoyage humide à l'aide du désinfectant à large spectre avec un soin particulier à l'aide de gants jetables avec un soin particulier.

NETTOYAGE DES SANITAIRES SIGNALES:

Il est obligatoire de porter les gants en **permanence**.

Désinfection:

- Robinetterie
- Poignées intérieures et extérieures des portes des toilettes et des portes d'entrée.
- Interrupteurs des toilettes et de l'entrée

NETTOYAGE DES BUREAUX SIGNALES:

Il est obligatoire de porter les gants en **permanence**.

Nettoyage humide des sols en ajoutant le produit désinfectant dans le seau.

Désinfection des endroits sensibles :

Attention: ne pas vaporiser le désinfectant directement sur les surfaces bureau même si elles sont sales, vaporiser systématiquement sur la lavette avant désinfection des :

- Surfaces des bureaux.
- Combinés téléphoniques.
- Claviers et souris d'ordinateur.
- Accoudoirs.
- Fauteuils.
- Interrupteurs.
- Poignées intérieures et extérieures des portes.

Les poubelles des sanitaires seront vidées et les gants usagés déposés dans un sac poubelle. Ce sac devra être fermé obligatoirement avant d'être déposé dans le conteneur d'ordures ménagères.

A l'issue de la phase de nettoyage, retirer l'affiche de la porte.

Fiche 6 : Hygiène des locaux	Rédigée par DLI-PMS-SFP	mise à jour le18/03/2020	Ì
1 iche o . Ilygiche des locada	Redigee par DEI 1 MB BI I	11113C a jour 1010/03/2020	1



Affiche